

MOTION

L'ENTENTE SUR LES RESSOURCES EN EAUX  
DURABLES DU BASSIN DES GRANDS LACS  
ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Que l'Assemblée nationale approuve l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent du 13 décembre 2005.



